

CONSEIL MUNICIPAL

10 DECEMBRE 2020

Absents excusés : Didier KREBS donne pouvoir à David VILABOY, Vincent BONNAIRE donne pouvoir à Stéphane DERUE

Secrétaire de séance : M. Patrice LAURENT

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

INFORMATIONS PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Madame le Maire informe l'assemblée que deux dossiers de demande de subvention ont été déposés : un à Climaxion qui pourrait donner lieu à 7 200 € de subvention et un à la DETR.

Madame le Maire annonce que le montant total de l'installation des panneaux photovoltaïques a baissé de 7 000 € environ par rapport au devis initial et que les panneaux installés seront plus puissants que prévus donc que les bénéficiaires prévus sont en hausse (7 000 €).

Madame le Maire a contacté plusieurs banques afin de faire des simulations d'emprunt. Après avoir étudié les réponses du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne et de la Caisse des dépôts, l'assemblée décide à l'unanimité de faire un emprunt de 31 000 € au Crédit Agricole sur 10 ans.

INFORMATIONS TRAVAUX TERRAIN DE FOOT

Madame le Maire indique à l'assemblée que les deux bungalows sont arrivés. Les deux bungalows d'occasion ont coûté 8500 € HT.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une subvention de 7 840 € a été accordée au titre de la DETR pour les travaux d'assainissement (coût total de 19 600 € HT).

Il reste encore à aménager les bungalows avec des douches, des lave-mains, des urinoirs et un WC fermé. Madame le Maire demandera des devis de plomberie. Il faudra également voir ce que les employés communaux peuvent faire.

L'installation de ces bungalows demandent une déclaration préalable et l'intervention d'un architecte, ce qui va entraîner une dépense en plus. Il en sera de même pour les bungalows pour la société de chasse.

PROBLEME ASSAINISSEMENT COLLECTIF LOTISSEMENT DU CHATEAU

Madame le Maire informe l'assemblée que le problème d'assainissement au lotissement du château perdure. Les employés communaux ont passé 24 h de travail sur une période de 15 jours pour nettoyer les pompes où étaient coincées des lingettes.

INFORMATIONS CCMC

Madame le Maire informe l'assemblée que la CCMC a pour objectif de rendre un service homogène sur l'ensemble de la communauté de communes au niveau scolaire. Pour cela, deux animateurs ont été embauchés afin de garantir un accueil pour les enfants lors de journées complètes de centre aéré.

Le service urbanisme se renforce avec l'arrivée de nouveaux personnels.

La communauté de communes loue les locaux de Saint-Germain-la-Ville où se trouve le siège. Le local étant devenu trop petit, une proposition d'achat à la commune de Saint-Germain-la-Ville a été faite afin d'entreprendre des travaux d'agrandissement. La commune de Saint-Germain-la-Ville refuse de vendre. Le Président est donc à la recherche d'un nouveau local à acheter ou d'un terrain pour faire construire.

Il est également prévu de faire des travaux d'isolation dans l'école de Courtisols. Ces travaux pourraient être subventionnés à hauteur de 60 %.

L'école de Mairy-sur-Marne est en très mauvais état à cause du toit plat et des nombreuses fuites qui en découlent.

POINT PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Mardi 8 décembre une réunion s'est tenue avec le conseil municipal, le vice-président en charge de l'urbanisme et Eloi Luraschi de la communauté de communes de la Moivre à la Coole et l'AUDC (Agence d'Urbanisme et de Développement de Châlons-en-Champagne) pour avoir une vue d'ensemble du territoire communal. Ce type de réunion aura lieu dans chaque commune de la CCMC. Au deuxième trimestre 2021, une synthèse de toutes les réunions qui auront eu lieu sera faite. Il y aura par la suite des réunions thématiques. Le PLUI nécessitera au moins 4 ans de d'étude et 450 réunions seront organisées sur cette période.

Mercredi 9 décembre une deuxième réunion a eu lieu pour le PLUI agricole. Il s'agissait d'une présentation de la future programmation.

COURRIER RIC : PROPOSITION D'ACHAT D'ACTION

Madame le Maire lit le courrier de La Ric qui annonce leur fusion avec l'Office public habitat et Châlons-en-Champagne Habitat pour devenir NOV'HABITAT. Des logements gérés par NOV'HABITAT se trouvant sur Mairy-sur-Marne, il est proposé à la commune d'acquérir une action au prix de 1,60 €. Cette action permet à la commune d'intégrer la gouvernance et de participer et d'avoir un droit de vote en Assemblées Générales. L'assemblée accepte à l'unanimité d'acheter cette action.

TOUR DE TABLE

M. Jacques ESTELON demande où en sont les travaux de la boulangerie. Madame le Maire lui indique que l'entreprise Boituzat doit intervenir à partir du 10 janvier 2021 pour effectuer les travaux qui sont à refaire.

M. Philippe JULES demande ce qu'il en est du rachat de l'Étesia. Madame le Maire répond qu'un nouveau devis a été établi pour une balayeuse avec reprise de l'Étesia.

M. Vincent ODILLE indique que le sens interdit dans sa rue est tombé.

Mme Béatrice KANDEL

- demande quand sortira le prochain Mairyon. Madame le Maire répond qu'il sortira en janvier 2021.
- demande s'il serait possible d'installer une boîte à livres sur l'ancien terrain de tennis. Madame le Maire trouve que c'est une bonne idée.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 30. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 14 janvier 2021.